Quel est le but du mariage ?

Publié le 16 mai 2019
Abbé François Knittel
8 minutes

1. Le mariage est-il nécessaire ?

Le petit homme, à l'inverse des petits animaux, est dépourvu de moyens pour assurer seul sa nourriture, son logement, sa défense contre les attaques des intempéries et des prédateurs. Son intelligence est comme une table rase et ce sera l'œuvre d'une longue éducation de permettre au petit homme de devenir grand et autonome. D'où la nécessité d'une institution capable d'engendrer et d'éduquer l'enfant et revêtue de ces deux caractéristiques essentielles : l'unité et l'indissolubilité.
L'enfant a besoin d'un milieu stable et équilibré pour grandir harmonieusement au plan physique, intellectuel, moral et spirituel. Le mariage un et indissoluble est donc une nécessité de la nature. La faillite des sociétés modernes fondées sur le divorce, l'union libre et la famille monoparentale en la meilleure contre-preuve.

2. Dieu a-t-il manifesté dans la Sainte Ecriture sa volonté de fonder le mariage ?

Oui, plusieurs textes nous parlent de cela :
« *Dieu créa l'homme. Il le créa à l'image divine, il le créa mâle et femelle. Dieu les bénit : Soyez féconds, dit-il, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la* » (Gen 1, 28)
« *N'avez-vous pas lu, qu'à l'origine, celui qui fit la race humaine les fit mâle et femelle, et qu'il a dit : Ainsi donc l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair ? Ainsi ils ne seront plus deux mais une seule chair. Eh bien, ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer.* » (Mt 19, 4–6 ; cf. Gen.2, 18–25).
Le Christ lui-même sanctifiera par sa présence les noces de Cana (Jo 2, 1–11)
Saint Paul exaltera l'union l'homme et la femme dans le mariage en la comparant à l'union du Christ et de l'Église. (Eph 5, 21–33).
Concluons donc que le mariage est à la fois une institution naturelle à l'homme et voulue par Dieu. Les lois essentielles du mariage sont donc communes aux croyants et aux incroyants, aux catholiques et aux non-catholiques.

3. Quel est le but du mariage ?

Poser la question du but du mariage, c'est poser la question de sa nature. La nature, c'est ce que nous recevons par la naissance, c'est ce que la chose est et ce que pour quoi elle est faite. Demander nature d'une chose, c'est demander pour quoi elle est faite, pour quelle fin.
À quelle fin s'ordonne le mariage, quelle est sa nature ?
Permettre de transmettre la vie, c'est-à-dire la donner et le faire grandir harmonieusement. De même que l'œil a pour fin de faire voir, que les jambes ont pour fin de nous mouvoir, de même les organes génitaux ont pour fin de transmettre la vie. Mais il ne suffira pas de transmettre furtivement la vie, il faudra aussi amener ce nouvel être à un degré de développement suffisant. C'est pourquoi, la fin primaire du mariage est la procréation et l'éducation des enfants.
À cette première fin du mariage se rattache et se subordonne une deuxième fin : le soutien mutuel des époux. Dans cette œuvre de génération et d'éducation où ils se font les coopérateurs de Dieu, les

époux devront se soutenir l'un l'autre. Ils chemineront l'un avec l'autre vers le Ciel. Ces enfants qu'ils feront naître et qu'ils éduqueront seront en quelque sorte pour la vie présente et l'éternité le souvenir vivant de leur amour.
Si la Providence divine privait les époux de donner la vie, si la stérilité rendait la fin primaire inaccessible, leur mariage resterait plein de sens grâce à la fin seconde ; Le soutien mutuel des époux, aide réciproque dans l'œuvre de la sanctification personnelle.
Source : Abbé François Knittel, **Cahiers Saint Raphaël n°86 (ACIM)**

1. *« L'homme est naturellement un animal social et politique, vivant en société, plus que tous les autres animaux comme le démontre la nécessité naturelle. En effet, la nature a pourvu les autres animaux de nourriture, de poils, de défenses (comme les dents, les cornes, les griffes) ou au moins de vitesse pour s'enfuir. Or, l'homme n'est pourvu par la nature de rien de semblable, car à la place il a reçu la raison qui lui permet d'acquérir tout cela par le travail de ses mains, encore qu'un homme seul ne puisse y parvenir. Un homme seul ne pourrait suffire à tracer son chemin. Il est donc naturel pour l'homme de vivre en société.*
   « Les autres animaux possèdent un instinct qui leur permet de reconnaître ce qui leur est utile ou nocif ; ainsi la brebis reconnaît-elle naturellement le loup comme son ennemi. D'autres animaux reconnaissent par instinct les herbes médicinales et tout ce qui est nécessaire à la vie. Quant à l'homme, il n'acquiert la connaissance naturelle de tout ce qui est nécessaire à la vie que par la société. Ainsi, parvient-il par sa raison à passer des principes universels aux conclusions particulières pour ce qui est nécessaire à sa vie. Il est impossible qu'un homme seul parvienne par sa raison à la connaissance de tout ce qui lui est nécessaire. Il faut donc que l'homme vive en société afin que l'un aide l'autre et que chacun développe une partie du champ de la science, l'un en médecine, l'autre ailleurs. » (De Regno, I, 1, n°741–742) [↩]
2. *« Le petit poussin brise sa coquille et se met à courir.*
   « Peu de choses lui manque pour crier : 'Je suis libre.'
   Au petit homme, il manque tout. Bien avant de courir, il a besoin d'être tiré de sa mère, lavé, couvert, nourri. Avant que d'être instruit des premiers pas, des premiers mots, il doit être gardé de risques mortels. Le peu qu'il a d'instinct est impuissant à lui procurer les soins nécessaires, il faut qu'il les reçoive, tout ordonnés, d'autrui.
   « Il est né. Sa volonté n'est pas née, ni son action proprement dite. Il n'a pas dit Je ni Moi, et il en est fort loin, qu'un cercle de rapides actions prévenantes s'est dessiné autour de lui. Le petit homme presque inerte, qui périrait s'il affrontait la nature brute, est reçu dans l'enceinte d'une autre nature empressée, clémente et humaine : il ne vit que parce qu'il en est le petit citoyen. […]
   « C'est une entraide pour la vie qu'offre la Nature au petit hôte nu, affamé, éploré, qui n'a même pas en bouche une obole qui lui paye sa bienvenue. La Nature ne s'occupe que de le secourir. Il est en larmes, elle le caresse et le berce, et elle s'efforce de le faire sourire. […]
   Mais le petit homme grandit : il continue dans la même voie royale du même bénéfice indu, littéralement indu ; il ne cesse de recevoir. Outre qu'on lui a inculqué une langue, parfois riche et savante, avec le grave héritage spirituel qu'elle apporte, une nouvelle moisson qu'il n'a point semée est récoltée de jour en jour : l'instruction, l'initiation et l'apprentissage. » (Charles Maurras, Mes idées politiques, Paris, Albatros, 1986, p. 17–22) [↩]
3. *« Chez l'homme, l'enfant a besoin d'être suivi par ses parents pendant un temps considérable : aussi l'union entre l'homme et la femme doit-elle être de longue durée » (Suppl., 41, 1, ad 1) « Il est manifeste que dans l'espèce humaine la femme seule ne saurait suffire à l'éducation de sa progéniture. En effet, les besoins de la vie humaine exigent beaucoup de choses qu'une seule personne ne saurait procurer. Il est donc convenable pour la nature humaine que l'homme demeure avec la femme après leur rapport et ne s'en aille pas, indifférent à ce qui pourrait se passer, comme on le voit chez les fornicateurs. » (C.G., III, 122, n°2952)* [↩]
4. *« Le mariage est naturel à l'homme et la relation de fornication qui s'en distingue est contraire au bien de l'homme. Aussi est-ce un péché. » (C.G., III, 122, n°2954 in fine) « Est naturel ce vers*

quoi la nature incline mais qui est réalisé par une intervention de la volonté : ainsi les vertus sont-elles dites naturelles. En ce sens-là, le mariage est dit naturel car la raison naturelle y incline de deux façons. » (Suppl., 41, 1 c) [↩]

5. *« L'homme est le seul être vivant qui sache qu'il existe, entre l'amour et la procréation, une unité de nature, et cela n'est pas une idée simplement chrétienne. Les païens représentaient le Dieu-amour sous les traits d'un enfant. Cette connaissance fait appel au cœur et à l'intelligence, et c'est elle qui donne sa dignité au comportement sexuel de l'homme » (Pr. Jérôme Lejeune)* [↩]